



VILLE DE
WAVRE

CO-TOIT

STUDIOS
AVEC UN ACCOMPAGNEMENT
DANS LA MISE EN AUTONOMIE



LE CO-TOIT, C'EST QUOI ?

Situé au 23, rue de Bruxelles à 1300 Wavre, le **Co-toit** vous donne l'opportunité de bénéficier d'un **hébergement social de qualité**. Cet habitat est composé de **7 studios et de grands espaces communautaires**. La durée de la location est limitée à 6 mois renouvelable 2 fois pour un maximum de 18 mois.

L'objectif de ce projet ne se limite pas à répondre à la problématique du logement en proposant des studios à des prix attractifs. Il vous permet d'être **accompagné et soutenu** dans votre processus d'autonomisation via des **accompagnements individuels et collectifs** adaptés à votre situation personnelle.

Enfin, le Co-toit c'est aussi s'engager à participer aux **aux réunions des locataires**.



Le Co-toit, pour qui ?

Vous avez entre 17 et 25 ans et vous rencontrez des difficultés sociales, scolaires, sociétales ou d'hébergement et vous avez un lien avec la ville de Wavre (domicile, projet scolaire, insertion socio-professionnelle...) ? Alors, vous pouvez entrer une demande pour devenir locataire du Co-Toit.

Le Co-Toit, c'est pour vous ?

Vous aimeriez faire partie de ce projet ? La première étape consiste à formuler une demande motivée, et de suivre la procédure d'accueil (présentation du projet, motivation du candidat et candidature).

Si votre demande est acceptée, vous devrez vous engager à adhérer au projet dans son intégralité et respecter le Règlement d'Ordre Intérieur et la charte des locataires. À votre entrée, vous devrez également signer votre contrat de bail, et votre convention d'accompagnement individualisé.

Intéressé(e) ? Ce petit dépliant vous donne toutes les informations sur le projet Co-toit.



PRÉSENTATION

PARTENARIAT

La Ville de Wavre, via le Plan de Cohésion Sociale ;
Le CPAS ;
L' AIS (Agence Immobilière Sociale) ;
L'AMO Carrefour J.

Ce partenariat reste ouvert à d'autres services laissant ainsi la possibilité de collaborer avec d'autres institutions dans l'accompagnement des usagers.

Public cible

Tout jeune de 17 à 25 ans (à l'admission) rencontrant des **difficultés familiales, sociales, scolaires, sociétales ou d'hébergement** et qui a un lien avec la ville de Wavre (domicile, projet scolaire ou professionnel...).

En ce qui concerne les jeunes de 17 ans en projet de post-hébergement pour mise en autonomie, c'est le tuteur légal qui signe le bail avec un accompagnement en collaboration avec l'institution. Pour les autres éventuels mineurs, les différents contrats doivent également être signés par le tuteur légal.

Le public visé par ce projet doit être en possession d'un titre de séjour valable sur le territoire belge.

Le logement peut être la seule problématique rencontrée par le jeune. Toutefois, le projet Co-toit que nous proposons s'entend comme un outil permettant de **travailler l'autonomie du jeune**.

Nous serons attentifs à ce que **le public soit mixte**, tant au niveau du **sexe** que de **l'âge** ou encore des **difficultés rencontrées**.

Objectif

L'objectif du projet est de permettre au jeune de **travailler son processus d'autonomisation** en bénéficiant d'un logement individuel et d'un accompagnement adapté à sa situation.

Pour ce faire, **les partenaires proposent :**

- Un **hébergement de qualité** composé de 7 studios indépendants et d'une pièce de séjour polyvalente communautaire. Le Co-toit est situé rue de Bruxelles 23 à Wavre.
- Un **accompagnement adapté** à sa situation individuelle et collective.

Durée du bail

Le bail est prévu pour **6 mois**, renouvelable 2 fois sur avis des responsables des services partenaires (Comité élargi).



MODALITES D'ADMISSION

Formuler une demande motivée et respecter la procédure d'accueil ;

S'engager à respecter le cadre du projet collectif ainsi que son projet d'accompagnement individualisé ;

Adhérer au **Règlement d'Ordre Intérieur** ;

Au niveau administratif, le jeune signera le contrat de bail et la convention d'accompagnement dès son entrée.

ASPECT FINANCIER

ÉTAPES

Au même titre que tout logement social, le coût du **loyer** est fixé en fonction des **ressources de la personne** (1/3 des ressources).

Le travail d'accompagnement est divisé en trois étapes :

#1 Procédure d'accueil

L'entrée au Co-toit est précédée de **trois entretiens** :

- La présentation du projet
- La motivation du candidat
- La candidature

Ensuite, la candidature du jeune est présentée lors d'une réunion du comité élargi. Le dossier complet sera transmis au comité d'attribution qui prendra une décision définitive.

#2 Procédure d'accompagnement et phase de développement du projet personnel

Le bénéficiaire sera suivi par un des partenaires du projet. Le cas échéant, il pourra également être accompagné par d'autres services extérieurs chapeautés par un des partenaires. Son projet sera établi **en fonction de ses demandes et de ses besoins**.



#3 Procédure de sortie

La procédure de sortie se travaille avant la fin du contrat de bail et est adaptée à la situation de chaque bénéficiaire.

Il sera important de veiller à une solution de logement autre que l'AIS. D'autres professionnels, extérieurs au Co-toit seront sollicités.

Le non-respect des conditions du projet entraîne au minimum une entrevue entre le bénéficiaire et l'intervenant afin d'évaluer la situation. Suivant la gravité, cela peut également remettre en question le projet dans son ensemble.



RESTRICTIONS

Les logements du Co-toit sont **encadrés** de manière hebdomadaire. Le Co-toit n'est pas adapté aux profils nécessitant un **accompagnement quotidien**.

Des demandes concernant des situations de **danger grave et récurrent** pour lesquelles un placement est préconisé ne seront **pas acceptées**.

De même, certains troubles du comportement, la présence de psychopathologie lourde ou de consommations problématiques (cannabis, alcool, écran...) seront incompatibles avec le projet Co-Toit.



CO-TOIT



CONTACTS :

Ville de Wavre
Plan de Cohésion Sociale
010/23.04.58 - 010/23.26.36
0470/21.89.79 - 0473/98.48.33
cohesionsociale@wavre.be

A.M.O Carrefour J
010/24.30.78
secretariat@carrefourj.be

